

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo**

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2021_124**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à 18h30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES-LES-VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 24/06/2021

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 80 - votants : 101

OBJET : BUDGET ANNEXE ZONES ÉCONOMIQUES - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, MICHELET Jacky, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GILLES Philippe, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, BARDE Robert, VIDANA Lysiane, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, SYLVESTRE Dominique, MURDINET Armand, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, VALLON Bernard, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, CLEMENT Danielle, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, TEUFERT Romain, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, JUNG Anne, MASSIN Nancie, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PAULET Cécile, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, ROCHE Annie, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur VALLON Cyril a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane
Monsieur PERTUSA Pascal a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur LARUE Fabrice
Madame PEYRARD Marylène a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur OUDILLE Xavier
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur GALLAND Jean-François
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel
Monsieur COLOMB Pierre a donné pouvoir à monsieur POUILLY Jérôme
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame ILIOZER-BOYER Nathalie a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges
Madame RAVELLI Michèle a donné pouvoir à madame JUNG Anne
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à madame DALLARD Laurence

Le budget supplémentaire est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 166 258,65 €. La section de fonctionnement s'équilibre par le jeu d'écritures de « stocks de terrains » et une subvention du budget principal.

Le budget supplémentaire est équilibré en section d'investissement à hauteur de 9 820 790,00 € et les dépenses au chapitre 16 correspondent à des remboursements d'avance réalisée avant 2014. Ce remboursement de 10 M€ au budget général est financé à hauteur de 5,7 M€ par les résultats antérieurs qui proviennent des cessions réalisées sur Rovaltain depuis 2017, de 0,2 M€ par les excédents escomptés sur cet exercice du fait des cessions programmées et de 4,1 M€ par emprunt pour financer la valeur du stock cessible.

| | Dépenses | Recettes |
|--|-------------------|-------------------|
| 002 - Résultat de fonctionnement reporté | 335 468,65 | |
| 011 - Charges à caractère général | -189 210,00 | |
| 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement | 10 000,00 | |
| 66 - Charges financières | 10 000,00 | |
| 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections | | -179 210,00 |
| 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement | | 10 000,00 |
| 77 - Produits exceptionnels | | 335 468,65 |
| Section de fonctionnement | 166 258,65 | 166 258,65 |

| | Dépenses | Recettes |
|--|---------------------|---------------------|
| 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections | -179 210,00 | |
| 16 - Emprunts et dettes assimilées | 10 000 000,00 | |
| 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | | 5 683 805,98 |
| 16 - Emprunts et dettes assimilées | | 4 136 984,02 |
| Section d'investissement | 9 820 790,00 | 9 820 790,00 |

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes et EPCI,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget supplémentaire 2021 du Budget Annexe Zones Economiques qui s'équilibre à hauteur de 166 258,65 € en section de fonctionnement et de 9 820 790,00 € en section d'investissement,
- **de rembourser au budget général** 10 000 000 € d'avances réalisées avant 2014 en raison des résultats constatés et de la nécessité d'allouer des frais financiers aux opérations en cours de commercialisation,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix

Votants CONTRE : 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 1 voix

MEJEAN Florent

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

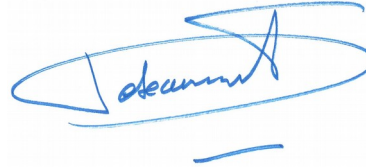
Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le 09/07/2021 

ID : 026-200068781-20210630-2021_DELIB124-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12/07/2021
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.